

 Bilan annuel

CHAMBR'INFO

BILAN D'ACTIVITÉS 2022 CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE-D'OR

INITIER
ACCOMPAGNER
ANIMER
INNOVER

www.cote-dor.chambagri.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
CÔTE-D'OR

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EN UN COUP D'OEIL

35 élus

8,7 Millions d'€ de budget

65 % liés aux contrats
Europe, Etat, Région,
Département et prestations
de services aux agriculteurs
et collectivités

35 % proviennent de la
Taxe Additionnelle à la Taxe
sur le Foncier Non Bâti

92
collaborateurs

dont 75 ingénieurs et techniciens

1 siège à Bretenière

3 antennes

- Créancey
- Châtillon-sur-Seine
- Beaune

1680 agriculteurs/salariés d'exploitation

ayant bénéficié d'au moins 1 service non obligatoire de la
Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or en 2022

UNE ANNÉE EN PROXIMITÉ

Édito



Vincent LAVIER

**Président de la
Chambre d'Agriculture
de Côte-d'Or**



Dans une formule renouvelée, ce chambr'Info vous présente les actions qui nous ont particulièrement mobilisées l'année passée, et qui répondent aux défis qui sont dorénavant notre quotidien :

- Le premier d'entre eux consiste à accompagner l'agriculture dans ses transitions, sans perdre de vue la production, avec l'obligation de devoir intégrer de nouvelles contraintes réglementaires.

- Notre seconde priorité est de continuer à créer de la valeur ajoutée sur les territoires en étudiant l'ensemble des pistes qui s'offrent à nous.

- Nous devons aussi continuer à communiquer sur nos métiers, leur richesse, leur diversité, la capacité des agriculteurs à innover et à être des acteurs incontournables de leurs territoires ; le renouvellement des générations en dépend ! A ce titre, nous pouvons souligner que la 6ème édition des Trophées de l'Agriculture,

prévue le 27 avril, est celle qui a enregistré le plus grand nombre de candidatures.

- Enfin, la réforme de la PAC nous a aussi beaucoup mobilisés en 2022. La nouvelle PAC étant opérationnelle depuis le 1er janvier 2023, il était important pour nous de vous réunir en janvier et je tiens à vous remercier pour votre présence nombreuse lors de ces rendez-vous.

Pour ceux qui ont encore des interrogations sur ce sujet, n'hésitez pas à interroger nos services.

Pour terminer, je souhaite vous rappeler l'importance que nous accordons à la formation continue, un des piliers du développement et vous dire aussi que nous avons aujourd'hui une personne dédiée à l'accompagnement humain avec des compétences en coaching, en gestion de conflits, sans oublier l'accompagnement de tous ceux qui sont confrontés à des difficultés sur leur exploitation.

NOS AMBITIONS



**AXE
1**

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques

**AXE
2**

Créer plus de valeur dans les territoires

**AXE
3**

Faire dialoguer agriculture et société

VITICULTURE

Multiplier les essais d'adaptation de la vigne aux évolutions climatiques

Les effets du dérèglement climatique sont flagrants en viticulture : gel précoce, stress hydrique, vendanges en août, augmentation du taux de sucre... les signes ne manquent pas.

Depuis 2021, le pôle Productions Végétales Pérennes de la Chambre d'Agriculture a engagé des essais d'adaptation au changement climatique, en s'appuyant sur un groupe de vignerons « expérimentateurs » et très motivés.

Les pistes explorées s'inscrivent dans le court, moyen et long terme :

Tout d'abord, lutter contre le gel. Des comparaisons de dates de taille ont rapidement montré des résultats intéressants. « 2021 a été une année gélive, qui nous a beaucoup appris » annonce Lise Marie Lalès, conseillère viti. Nous évaluons aussi dans les parcelles des vignerons des équipements de protection physique : câbles chauffants ou infrarouge, chaufferettes, voiles de protection... les solutions sont nombreuses sur le marché, mais méritent d'être

évaluées, aussi bien sur l'efficacité que sur la faisabilité.

L'autre sujet de préoccupation est de maintenir l'humidité du sol et de limiter l'évapotranspiration de la plante. Cet axe est travaillé au niveau régional et soutenu par le BIVB. Les essais portent sur la gestion du volume de feuillage de la vigne (cf témoignage ci-dessous) et par des comparaisons de modalités d'entretien du sol.

Enfin, le matériel végétal reste une piste prometteuse d'adaptation, mais dont les résultats s'inscrivent sur le long terme. En 2022, a démarré la caractérisation de lignées du conservatoire Pinot Chardonnay. Pour mémoire, ce conservatoire réunit du matériel végétal prospecté dans les « vieilles vignes » de Bourgogne-Franche-Comté. Un projet est également engagé sur la sélection de porte-greffes tolérants à la sécheresse. L'ensemble de ces travaux est mené par un groupe mixte de techniciens et de vignerons, c'est là aussi l'innovation.



TÉMOIGNAGE

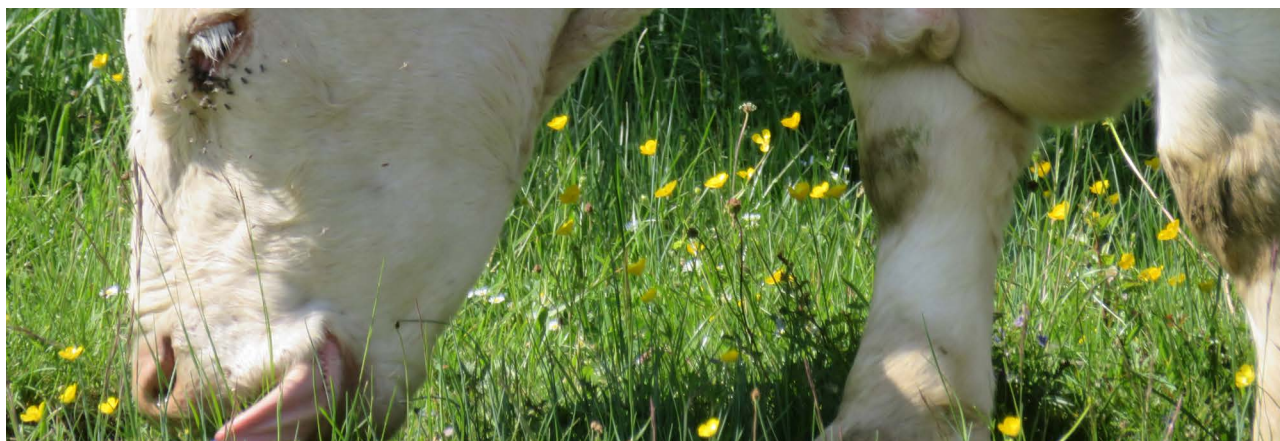
Sylvain Pellegrinelli fait partie du groupe de vignerons qui teste, aux côtés de la chambre, des itinéraires adaptés aux évolutions climatiques. Il travaille en particulier sur les pistes d'adaptation à la chaleur et au manque d'eau : « Face aux grosses chaleurs et au stress hydrique, j'ai constaté que rogner tôt et bas est un moyen de faire sortir les entre-coeurs assez tôt et de mieux protéger les raisins. Nous avons fait un premier essai en 2022. Nous

avons testé plusieurs stratégies de gestion du feuillage. Aux moments les plus chauds, une des modalités présentait au moins 2°C de moins dans le feuillage et un peu plus d'humidité, ce qui est significatif. Nous n'avons pas noté de différence notable sur la quantité de récolte, en revanche, il y a eu une vraie différence sur la qualité : le palissage haut fait gagner des degrés d'alcool et perdre en acidité ».

CASSIS

Des partenaires engagés pour la filière

Depuis 2019, dans le cadre d'un Partenariat Européen pour l'Innovation animé par la Chambre, la filière Cassis étudie les différents leviers d'adaptation de la production de fruits aux évolutions climatiques. Ces travaux ont déjà produit de nombreux résultats encourageants en matière de création variétale, de technique d'assainissement des plants, d'intérêt des pollinisateurs et de la biodiversité... mais la route est encore longue avant d'avoir répondu aux nombreuses questions que se posent les producteurs.



ÉLEVAGE

15

C'est le nombre de bulletins d'Herbe Hebdo pour le suivi de la pousse de l'herbe

Cette publication bien connue des éleveurs s'est concentrée en 2022 sur des parcelles en pâturage tournant afin d'optimiser les ajustements de changement de paddock. Ce travail est d'autant plus important que la pousse de l'herbe est la pierre angulaire de l'autonomie fourragère.

300

C'est le nombre de participants aux « portes-ouvertes bâtiments »

En collaboration avec Alysé, le GDS et le syndicat d'élevage ovins, les portes ouvertes Bâtiments ont fait leur retour après les restrictions liées au Covid. Dans une ambiance toujours conviviale, c'est l'occasion pour les éleveurs, d'aller trouver des idées.

Favoriser l'autonomie par l'acquisition de références

L'autonomie protéique et fourragère pour les bovins et les ovins constitue un axe de travail important pour le pôle Élevage de la Chambre d'Agriculture. Le programme national Cap Protéines en est l'illustration « Il y a des ambitions réelles en matière de gain d'autonomie pour les élevages, précise Vincent Doal, responsable du pôle, mais, pour progresser sur ce thème, il nous fallait des références et c'est là-dessus que nous avons travaillé ». Pour les bovins viande, Valentine Navreau, conseillère élevage, a suivi des exploitations du réseau de références technico-économiques

Inosys et a produit des fiches et une vidéo pour Cap Protéines. Le but était d'expliquer les pratiques de ces fermes et de comprendre comment elles parvenaient à accroître leur autonomie. « On compile ainsi les retours d'expérience, précise Valentine Navreau, les données techniques et les résultats. Les éleveurs peuvent y puiser des idées pour faire évoluer leurs systèmes ».

Les fiches et vidéos sont mises en ligne sur le site Cap Protéines. Ce travail servira également à nourrir la réflexion autour d'une future MAEC Transition autonomie protéique.

STATION D'ÉVALUATION DE CRÉANCEY

Notre station, membre de la fédération nationale, est la vitrine de l'élevage charolais du département. Après la période d'évaluation de septembre à janvier, les futurs reproducteurs sélectionnés sur leurs performances et morphologies sont présentés à la vente aux enchères qui a lieu chaque année en février. Ce dispositif présente de multiples intérêts : valoriser la génétique des éleveurs apporteurs, offrir aux jeunes qui se lancent dans la vente de reproducteurs une bonne visibilité et permettre aux acheteurs une progression rapide de la génétique du troupeau. C'est aussi un outil de développement fédérateur, au sein duquel les gens travaillent ensemble. La vente 2022 a été exceptionnelle, et celle de 2023 est restée sur la même dynamique avec une moyenne de vente record de 4413 euros, preuve que la génétique est une valeur sûre en élevage.

TOUT SAVOIR SUR ÉGALIM

Le pôle élevage a organisé plusieurs réunions afin d'expliquer aux éleveurs ce qu'implique de signer un contrat et quelle posture adopter dans ce contexte. Était abordée la nécessité d'avoir une attitude commerciale et de comprendre comment on entre dans une négociation. Evidemment, la maîtrise de son coût de production et prix de revient sont des données indispensables dans ce cadre.





ENVIRONNEMENT



111

C'est le nombre de kilomètres de haies, en linéaire déployé, qui sera implanté grâce à l'accompagnement de la Chambre d'Agriculture.



770

C'est le nombre de dossiers PAC réalisés par le biais de l'accompagnement des services de la Chambre d'Agriculture en 2022. Sur ce total, 249 dossiers ont été faits pour les abonnés à l'outil Mesp@rnelles.

Un gros travail fourni sur les plantations de haies

« Plantons des haies » est le nom du programme qui a permis la réintroduction des haies en agriculture et viticulture. « Notre travail, explique Géraldine Ducellier, conseillère environnement, a consisté à accompagner les agriculteurs et viticulteurs dans la réflexion de leur projet, le montage du dossier et son dépôt auprès de la DDT ». Un premier appel à projets a été lancé à l'été 2021, puis un second sur l'hiver 2021-2022 et le dernier a pris fin mi-septembre 2022. Les services de la Chambre ont fourni un gros travail afin de répondre à toutes les sollicitations et d'accompagner au plus près les agriculteurs « Nous avons vraiment

livré des dossiers clés en main, on s'occupait même de faire établir les devis auprès des pépiniéristes ou paysagistes, qui étaient choisis par les exploitants ».

En Côte-d'Or, sur les trois appels à projets, la Chambre a déposé une soixantaine de dossiers. Ces projets concernent des plantations de haies mais également de l'agroforesterie en intra-parcellaire, et pour tous types de productions : grandes cultures, élevage, maraîchage, viticulture. Au total, en linéaire déployé, ce sont 111 km de haies qui vont être implantés. Maintenant, c'est aux agriculteurs de jouer : toutes les plantations doivent être réalisées au plus tard en mars 2024.

PAC 2023-2027

16 sessions de formation ont été organisées par la Chambre d'Agriculture afin de présenter la nouvelle PAC dans ses moindres détails et permettre aux agriculteurs d'en évaluer l'impact sur leur propre exploitation. 168 d'entre-eux y ont participé.

MES PARCELLES

Avec près de 400 abonnés en Côte-d'Or, cette plateforme numérique est devenue incontournable pour la vie des exploitations et confirme son statut de leader en tant qu'outil de traçabilité en agriculture.





PRODUCTIONS VÉGÉTALES ANNUELLES



12000

C'est le nombre d'hectares de moutarde semés

Face à la pénurie de graines de moutarde, les surfaces semées ont été multipliées par 3 en 2023. On compte 450 producteurs, en Côte-d'Or. L'APGMB et le pôle PVA ont travaillé ensemble pour cette montée en puissance.

70

C'est le nombre de producteurs bio en grandes cultures accompagnés par la Chambre d'Agriculture

13

C'est le nombre de groupes de développement grandes cultures et maraîchage accompagnés par 7 conseillers.

Au programme :

- Des tours de plaine
- Des guides cultures
- Des outils d'aide à la décision
- Un bulletin technique hebdomadaire
- un réseau de 100 stations météo connectées

Conseil stratégique phyto grandes cultures et maraîchage : le défi relevé d'une prestation professionnelle solide

La réglementation qui prévoit la séparation du conseil et de la vente de produits phyto, oblige désormais les agriculteurs à réaliser un Conseil Stratégique Phyto (CSP). Sachant qu'en Côte-d'Or, 2500 exploitations sont concernées et que pour chacune, deux CSP doivent être réalisés sur une période de cinq ans, il a fallu que le pôle Productions Végétales Annuelles (PVA) de la Chambre se mette en ordre de bataille pour faire face.

Un défi renforcé par la volonté des élus Chambre qui « souhaitent avant tout que le CSP soit utile aux agriculteurs, au-delà de la dimension réglementaire, et qu'ils sortent de là en ayant le sentiment d'avoir appris quelque chose » précise Jérémie Blas, responsable du pôle. Le résultat, c'est un CSP réalisable en une demi-journée, avec un appui

téléphonique en amont permettant de collecter des données. « Nous avons testé « à blanc » les modules et l'organisation avec les GEDA » explique Jérémie Blas. Aujourd'hui, huit conseillers du pôle sont mobilisés sur ce dossier et le recrutement d'un gestionnaire CSP a été nécessaire.

Côté coût, alors que le prix moyen du CSP en France est autour de 700 euros, nous proposons cette prestation à un coût maîtrisé :

- 350 euros en grandes cultures
- 280 euros en élevage (SAU 75% de prairies)

pour des prestations collectives.

- Et 450 euros en individuel

Pour en savoir plus appelez Stéphanie TOURNOIS au : 06 31 40 89 16.

DES ESSAIS DE CULTURES DE CORNICHONS

Un essai cornichon a été mis en place avec Dijon Céréales et Agronov. Au-delà de l'évaluation de variétés, c'est surtout la mécanisation de la récolte qui est l'enjeu de cette production... A suivre...

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE COLLECTIVITÉS

La Chambre accompagne les collectivités qui ont un projet de légumerie, ou qui cherchent à développer la production de légumes sur leur territoire. C'est notamment le cas du Conseil départemental de Côte-d'Or pour une production de

brocolis, et Dijon Métropole pour sa légumerie. Des légumes qui devraient se retrouver bientôt en restauration collective.

IRRIGATION

2022 fut une année marquée par les arrêts sécheresse. Dans ce contexte, l'équipe Irrigation a testé un nouvel Outil d'aide à la décision (OAD) nommé Net Irrig. Puissant et précis, il sera déployé en 2023. Le département compte 270 irrigants, et Jérémie Blas rappelle que « l'irrigation est un outil de sécurisation de l'alimentation du territoire. Nous apportons également des solutions aux irrigants pour optimiser leur parc de matériel et les quantités d'eau apportées sur chaque culture ».



TRANSMISSION-INSTALLATION



70

C'est le nombre d'installations comptabilisées en Côte-d'Or en 2022, dont 17 % en hors cadre familiale.



1237

C'est le nombre de stagiaires accueillis lors des 167 sessions de formation organisées en 2022 par le centre de formation de la Chambre d'Agriculture.

Multiplier les initiatives au plus près du terrain

Nos collectivités s'interrogent également sur le renouvellement des générations en agriculture. Ainsi, le Pays Beaunois a sollicité la Chambre d'Agriculture, pour éclairer la situation de son territoire. « Nous avons d'abord conduit une première action de recensement du foncier public, explique Anne Pommier, responsable du pôle Formation, Installation, Transmission, Emploi. Et nous avons enquêté les exploitants ». Les résultats sont préoccupants, mais sans surprise. Par exemple, sur la Communauté de communes Pouilly-Bligny, 131 exploitants ont été sollicités lors de l'enquête qui a révélé que 63 % de cet échantillon envisageait de cesser son activité dans les 5 ans. A ce jour, une

quinzaine n'avait pas de repreneur connu. « Nous avons ensuite mené des actions plus spécifiques, avec l'organisation de « Café Installation-Transmission » qui permettaient de présenter aux cédants les dispositifs existants pour les accompagner dans leur démarche ». Des réunions thématiques ont également été proposées, l'une sur la transmission du foncier et la valeur d'exploitation. La seconde était consacrée aux enjeux et spécificités de la transmission en société. Enfin, le pôle a aussi tenu, pour la première fois, des permanences décentralisées, partout en Côte-d'Or, en octobre 2022. Une initiative qui a reçu un bon accueil de la part des exploitants concernés.

TÉMOIGNAGE

Bernard Lagrange est sur le point de céder son exploitation à son fils. Avec son épouse, ils exploitent 220 ha, dont 130 de cultures bio, et élèvent 55 vaches allaitantes charolaises et 60 chèvres avec de la transformation fromagère, de la vente directe, et des chambres d'hôtes, près de Beaune. Pour lui, le plus compliqué est de parvenir au bon compromis entre valeur patrimoniale et sentimentale. « On a fait évoluer l'exploitation avec beaucoup de diversification. On a créé une entreprise et le but c'est de la faire perdurer le plus longtemps possible. Cette démarche de transmission structurée, avec l'aide de la Chambre, permet de réfléchir à

l'avenir qu'on souhaite pour l'entreprise. Au-delà de l'estimation patrimoniale de notre exploitation il faut aussi que la personne qui va reprendre puisse vivre. Il faut donc que la valeur que nous fixons prenne cette dimension en compte. Il vaut parfois mieux vendre moins cher mais que le repreneur puisse continuer à développer l'exploitation. S'il est étranglé d'entrée par le montant de l'investissement pour la reprise, ça n'a pas grand sens. Nous sommes conscients que nous ne vendrons pas au niveau de valeur patrimoniale, mais c'est aussi pour qu'elle puisse perdurer ensuite. L'accompagnement de la Chambre sera important pour nous sur la phase finale de la cession ».



TERRITOIRES



100% Côte-d'Or

Aux côtés du Conseil départemental de Côte-d'Or, à l'initiative de la marque, la Chambre d'agriculture participe à la mobilisation des producteurs qui peuvent être agréés par la marque. Aujourd'hui, ce sont 300 producteurs agréés par la marque.

Une implication forte dans les Projets alimentaires territoriaux

Avec la mise en place des Projets alimentaires territoriaux (PAT), la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or a renforcé son soutien aux territoires « à commencer par celui du département de la Côte-d'Or » précise Christelle Mignard, responsable du service Aménagement Territoire et Diversification.

Le PAT du département crée une synergie entre les différents territoires et veille à la cohérence des actions. En parallèle, la Chambre d'Agriculture met aussi ses compétences au service de PAT locaux : Cap Val de Saône, Pays Beaunois, Norge-et-Tille, Dijon Métropole, Pays Auxois-Morvan et Pays Seine-et-Tilles.

Bien que chaque territoire exprime des besoins spécifiques locaux,

nombreux se retrouvent sur des sujets communs: diagnostic de l'offre agricole, développement des circuits courts, renouvellement des générations, maintien d'activité d'élevage – garant de l'entretien du paysage...

Dans ces perspectives de développement, les questions de logistique tiennent une place importante, par exemple, à travers la sensibilisation des agriculteurs qui vendent en circuit court, à l'intégration du coût de transport dans leurs prix de vente. La Chambre amène ainsi aux territoires concernés des éléments aptes à nourrir une réflexion dans la construction de leurs PAT, mais aussi une capacité à mobiliser les acteurs autour du projet.



AU CŒUR DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE LA « COMM D'AGGLO BEAUNE CÔTE ET SUD »

C'est une véritable construction partenariale qui a été mise en place en 2022 entre la Communauté d'Agglomérations Beaune Côte et Sud et la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or. Une convention-cadre formalisée en 2022 précise les actions attendues : sensibilisation autour de l'énergie (économie et production), de la biodiversité et de l'environnement. Dans ces domaines, la Chambre peut compter sur les compétences de ses conseillers et mobiliser les agriculteurs et

viticulteurs du territoire. Ainsi, une journée sur la valorisation bocagère et une autre sur la méthanisation, ont été organisées. D'autres suivront en 2023.

BIENVENUE À LA FERME : LA FORCE DU RÉSEAU

En 2022, nos 75 adhérents du réseau BAF ont participé aux 12 marchés qui se sont tenus en Côte-d'Or.

ACCOMPAGNEMENT HUMAIN



28

C'est le nombre de personnes accompagnées par le dispositif «faire face ensemble» en 2022.



Faire Face Ensemble
Un numéro unique

06 70 78 36 85

Faire face ensemble : une réponse structurée face aux difficultés

Face aux difficultés humaines ou sociales que rencontrent certains agriculteurs, il existe depuis 2021, un dispositif départemental nommé « Faire face ensemble » dont la Chambre d'Agriculture est partie-prenante aux côtés de nombreux partenaires institutionnels et économiques.

Une conseillère de la Chambre, coach certifiée, est chargée de sa mise en œuvre et de l'accompagnement des agriculteurs qui en expriment le besoin. En 2022, 28 personnes ont été accompagnées dans ce cadre. Aucun secteur agricole n'est à l'abri : agriculteurs seuls, en société, jeunes, plus âgés, hors cadre familial, dans toutes les zones géographiques du département et sur une grande diversité de problématiques : financières, liées à la santé, problème moraux, relationnels, de remise en question... parfois plusieurs de ces problèmes se cumulent.

Le nouveau dispositif permet d'intervenir rapidement, à la suite d'une alerte d'un membre de la famille ou d'un organisme, « mais le mieux, précise notre coach, c'est que la démarche soit initiée par l'agriculteur lui-même ». La conseillère prend contact avec l'agriculteur et dresse avec lui la situation de l'exploitation : données économiques et financières, conditions de travail, difficultés rencontrées. Lors d'un deuxième rendez-vous, elle va questionner plus précisément sur le fonctionnement, les atouts et contraintes, les tâches qui pèsent ou, au contraire, celles qui motivent...« Le but est de permettre aux personnes que j'accompagne de retrouver de l'autonomie, précise-t-elle. Mon travail, c'est de faire accepter les changements qui vont devoir s'opérer. Les retours très positifs des agriculteurs que j'ai accompagnés me confortent dans mon approche : l'humain doit être au centre des décisions »



COACHING : DES OUTILS AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET DES PROJETS D'EXPLOITATIONS

Au delà d'accompagner des publics en difficulté, le coaching peut être un véritable outil au service de tout agriculteur qui souhaite revoir ou réfléchir à son projet d'exploitation. Face à un changement, une envie de performer, cet outil peut permettre à chacun de percevoir une problématique sous un autre angle et de trouver ses propres solutions. Les objectifs peuvent être variés : une envie de mieux manager, de prendre des décisions plus facilement, d'améliorer sa communication ou sa capacité à négocier... Cet accompagnement qui comprend 5 à 7 rendez-vous conduits par notre coach certifiée vous permet de fixer vos objectifs et d'aller jusqu'à la mise en place d'un plan d'actions personnalisé.

En 2022, 6 accompagnements coaching ont été entrepris avec des retours très positifs des agriculteurs engagés dans cette démarche.

Dans le même esprit, deux autres approches peuvent être également proposées en individuel ou en collectif :

- L'outil DISC et forces motrices qui permet de mieux se connaître, d'identifier ses forces, ses limites et ses axes de développement
- L'accompagnement Stratégie Avenir qui, tourné vers la stratégie d'entreprise aide à clarifier sa situation, faire le point et envisager son projet d'entreprise de manière concrète et réaliste.

En 2022, 6 accompagnements "Stratégie Avenir" et 8 accompagnements DISC ont été réalisés.



COMMUNICATION GRAND PUBLIC



9000

C'est le nombre total de visiteurs que la Ferme Côte-d'Or a accueilli en 2022.

1500

C'est le nombre d'élèves des écoles du département accueillis à la Ferme Côte-d'Or en 2022.

Ferme Côte-d'Or : Faire découvrir l'agriculture à tous !

Nous avons organisé comme chaque année en partenariat avec le Conseil départemental, La Ferme Côte-d'Or dans le cadre annuel de la Foire de Dijon.

Ce sont 1 400 m² d'expositions, de démonstrations, d'animations et d'ateliers pour sensibiliser le public au monde agricole et à ses métiers.

Maraichage, grandes cultures, viticulture, cassis, escargots, équins, bovins, ovins, truffes et agroforesterie... la diversité des filières de notre territoire est mise à l'honneur.

Cette année encore, nous avons fait découvrir l'agriculture par des ateliers ludiques et pédagogiques autour de :

- La vie des abeilles et la vie des escargots.

- La fabrication de moutarde et de farine.
- La traite des vaches.
- Du pansage, du nattage et du dressage de chevaux.
- De dégustations de miel, de soupe, de viande et de bons produits laitiers mais aussi bien d'autres ateliers spécialement imaginés pour les enfants.

Plus de 50 animaux de 40 races différentes sont au rendez-vous, avec des démonstrations de dressage, la présentation de races ou encore la tonte de mouton.

Enfin, la Ferme Côte-d'Or, c'est aussi et avant tout un moment d'échange avec les agriculteurs, fiers de transmettre aux plus jeunes l'amour de leur métier, de leur territoire et de leurs animaux.



LES TROPHÉES DE L'AGRICULTURE

En s'associant à une dizaine de partenaires, et notamment le Bien Public, les Trophées de l'Agriculture de Côte-d'Or visent à mettre en lumière les professionnels du secteur : agriculteurs, producteurs et éleveurs se démarquant par des savoir-faire et des initiatives en matière d'innovation, de productivité ou encore de solidarité.

Cette soirée est l'occasion de réunir les acteurs majeurs de la profession avec plusieurs objectifs : échanger sur la place du monde agricole

d'aujourd'hui dans la société de demain, récompenser des exploitants agricoles s'investissant dans leurs métiers à travers la remise de trophées.

Agriculteurs, producteurs et éleveurs sélectionnés par un jury, sont récompensés au cours d'une soirée festive qui se déroule au Palais des Congrès de Dijon !

Rendez-vous cette année le 27 avril pour une nouvelle édition !

CHAMBR'INFO

BILAN D'ACTIVITÉS 2022

INITIER
ACCOMPAGNER
ANIMER
INNOVER

CONTACT :

Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or
1 rue des Coulois
21110 BRETENIÈRE

03 80 68 66 00
accueil@cote-dor.chambagri.fr

Crédits photos : Photo groupe (page 7) : Chauvel P. - Chambre régionale d'agriculture des Pays-de-la-Loire - Autres photos : © Chambre d'Agriculture